



Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

Séminaire « The NEETs need us »

Jeudi, 23 avril 2015

Compte-rendu de la journée

Table des matières

1. Ahrenkilde Hansen, Directrice à la DG Communication, en charge des Représentations – Commission européenne.....	2
2. Fons Leroy, Président de Synerjob (Fédération des Services publics de l'Emploi et de la Formation en Belgique)	2
3. Michel Servoz, Directeur général de l'Emploi, des Affaires sociales, des Compétences et de la Mobilité – Commission européenne.....	2
4. Philippe Muyters, Ministre flamand de l'Emploi, de l'Economie, de l'Innovation et des Sports	3
5. Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Emploi, de l'Economie et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente.....	4
6. Rudi Vervoort, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ...	4
7. Kris Peeters, Ministre fédéral de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur	4
8. Eliane Tillieux, Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation	5
9. Questions de la salle	5
10. Baudouin Baudru – Membre du cabinet de Marianne Thyssen, Commissaire européenne pour l'Emploi, les Affaires sociales, les Compétences et la Mobilité	6
11. Massimiliano Mascherini, Directeur de recherche, Eurofound	6
12. M. Michel Vandekeere, Coordinateur, Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.....	7
13. Questions de la salle	8
14. Conclusions des ateliers	8
15. Allocution de clôture de Marie-Kristine Vanbockestael, Administratrice générale du Forem	9

Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

1. Ahrenkilde Hansen, Directrice à la DG Communication, en charge des Représentations – Commission européenne

Mme Ahrenkilde Hansen se réjouit de la collaboration avec les Services Publics de l'Emploi pour l'organisation du séminaire sur les NEETs.

Mme Ahrenkilde Hansen explique le programme de la journée.

2. Fons Leroy, Président de Synerjob (Fédération des Services publics de l'Emploi et de la Formation en Belgique)

M. Leroy souhaite la bienvenue aux participants et situe le contexte.

Il cite les sujets qui seront débattus lors de la journée : le chômage des jeunes, les jeunes un-qualified, mis-qualified and low-qualified, ce qui amènera à parler des partenariats publics-privés et du rôle que doivent jouer les entreprises.

Beaucoup d'exemples de bonnes pratiques seront donnés.

M. Leroy évoque les pistes d'amélioration de la situation :

- 1) Une bonne information sur le marché de l'emploi qui amène les jeunes à bien choisir leur métier.
- 2) Une bonne connaissance, par les jeunes, du marché de l'emploi pour savoir comment bien s'y intégrer (comment être).
- 3) L'apprentissage dual : les services publics d'emploi (SPE) doivent s'y intéresser et s'y impliquer.
- 4) 3 techniques pour améliorer la génération NEETS
 - o Find (trouver les jeunes concernés)
 - o Mind (ex. apprendre)
 - o Bind (ex. partenariats)

Il présente les ateliers et leur utilité.

3. Michel Servoz, Directeur général de l'Emploi, des Affaires sociales, des Compétences et de la Mobilité – Commission européenne

M. Servoz excuse Mme Marianne Thyssen qui est à Cracovie pour discuter de la mobilité des travailleurs.

M. Servoz parle de la gravité du problème du chômage chez les jeunes tout en admettant qu'il y a une amélioration à ce sujet en Belgique. Il y faut qu'il y ait plus de créations d'emploi et que les gens aient les compétences ad hoc.

Il cite ensuite tous les instruments mis en place par la Commission.

Il commence par le **plan d'investissement « Juncker »**, qui doit permettre de créer des emplois.

Et bien sûr, la **Garantie pour la Jeunesse (GJ)** ou Youth Guarantee, qui existe depuis deux ans, et est difficile à mettre en place dans les Etats membres pour différentes raisons :

- Les systèmes éducatifs ne consacrent pas d'aide aux jeunes en décrochage scolaire,
- Il n'y a pas de lien entre l'école et le marché du travail,
- Il n'y a pas de lien non plus entre l'école et les SPE,
- Les SPE ne sont pas en capacité de donner des conseils individualisés (en Grèce par ex.).

La situation est toutefois différente selon les Etats membres, au Danemark on peut presque parler de contrôle policier.

Le problème des jeunes sortis du système éducatif est à traiter en premier lieu, c'est ce qui a amené à créer la Garantie pour la Jeunesse.

Il existe d'autres instruments que la GJ :

Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

- 1) **Le travail contre le « skills mismatch » (inadéquation des compétences)**, qui est une situation anormale qu'on trouve en Espagne par ex., où il y a de nombreux chômeurs dans la construction mais où il y a pénurie d'informaticiens. Le système dual est un bon remède à ce problème. **L'Alliance européenne pour l'Apprentissage** doit également combattre ce type de problème, mais il manque encore **un outil structurel** à ce sujet, ce sur quoi la Commission travaille en ce moment. Marianne Thyssen dit également que les entreprises doivent s'impliquer, ce n'est pas la Commission qui crée les emplois.
- 2) **Entreprenariat** : L'Union européenne n'est pas performante dans ce domaine (comparée aux USA) (75% des jeunes n'envisagent pas de créer leur entreprise alors qu'il n'y en a que 25% aux USA). Il faut donc aider les jeunes à créer leur emploi, leur donner l'accès au financement et à la formation à ce sujet (comptabilité etc.)
- 3) **Mobilité** : **ERASMUS** est un bon moyen d'accéder à l'emploi. Il est important de continuer à développer la mobilité des étudiants et des travailleurs, tout en faisant attention aux abus. La Commission y veille.
 - **EURES**
 - **Your First European Job**

En ce qui concerne le soutien financier :

Le soutien financier dans le cadre de l'**Initiative pour l'Emploi des Jeunes** est de 6.4 millions d'euros pour la période 2014-2015.

Le démarrage avec les Etats membres a été lent et difficile, ce qui a déterminé la proposition de Mme Thyssen d'augmenter le taux de **préfinancement** de 1 à 30%. L'accord devrait être obtenu sous peu et permettra de toucher 650 000 jeunes.

M. Servoz est intéressé par les résultats de la journée, d'autant plus qu'ils préparent en ce moment les recommandations économiques pour la Belgique.

4. Philippe Muyters, Ministre flamand de l'Emploi, de l'Economie, de l'Innovation et des Sports

Il évoque les différences entre les régions, en soulignant qu'au VDAB, 92% des jeunes trouvent « quelque chose » après seulement 4 mois.

Il confirme que le problème du « skills mismatch » doit être résolu, ils y travaillent d'ailleurs avec le VDAB. De manière classique on cherche à mettre en relation un CV ou un diplôme avec un emploi alors qu'on devrait plutôt voir quels sont les talents et compétences des personnes et leur proposer des emplois correspondants (c'est à cela que doit servir le screening). Il explique donc l'approche par compétences.

Il trouve bien le système allemand et autrichien et voudrait l'appliquer. Il prépare une note avec sa collègue Hilde Crevits (Ministre flamande de l'enseignement).

Il conclut en indiquant ce qu'il pense qu'il faut faire pour les NEETs :

- 1) Trouver les jeunes en risque, les identifier plus rapidement
- 2) Impliquer les partenaires.



Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

5. Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Emploi, de l'Economie et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente

M. Gosuin admet que le problème est grave à Bruxelles, mais conteste les chiffres publiés le matin-même. Il cite un taux de chômage de 26,9 % au lieu de 30. Il constate qu'au moment de l'inscription, beaucoup de jeunes n'ont pas de formation, ils sont « sans acquis », c'est donc le problème de l'éducation. Une réflexion transversale est nécessaire. Les jeunes doivent aller en préformation.

La situation est difficile pour Actiris parce qu'ils reçoivent 12.000 jeunes par an, ils ont donc besoin de personnel, et de collaborer avec Bruxelles-Formation et le VDAB.

Ils sont aussi tributaires de mesures dont ils ne sont pas maîtres. Les jeunes exclus, « renvoyés dans les vapes », sont exclus des dispositifs et il est donc encore plus difficile de trouver une solution pour eux.

Il y a également des efforts à faire par les entreprises, qui doivent changer leur regard, elles considèrent les jeunes comme impolis, etc. Selon une étude d'Actiris, les jeunes qui ont pu faire un stage ont plus de chances de trouver un emploi.

Il termine en disant que le chômage des jeunes est un défi majeur pour tous les acteurs économiques et sociaux qui doivent le réussir, sinon la situation sera très grave.

6. Rudi Vervoort, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

Il est important de voir les choses de manière commune avec les autres régions, d'autant plus que beaucoup d'emplois à Bruxelles sont occupés par des non-Bruxellois.

Ils ont mis en place dès 2013 un travail en partenariat avec les différents acteurs pour la GJ, c'est pourquoi le dispositif est coordonné par le Ministre-Président.

M. Vervoort évoque aussi l'aide que pourra donner Bruxelles aux autres régions qui vont avoir ou ont des problèmes démographiques (ex. aéroport de Zaventem).

7. Kris Peeters, Ministre fédéral de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur

Félicitations pour l'organisation du séminaire NEETs. Il mentionne un colloque qui a eu lieu le 17 avril sur les jeunes.

Les jeunes sont importants et ce n'est pas facile, mais ils doivent aussi eux-mêmes se prendre en main.



Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

Il cite les mesures du fédéral :

- 1) L'allocation d'insertion ne veut pas dire que le jeune ne doit plus chercher de travail. Il est normal de la limiter aux jeunes de moins de 25 ans, les « vrais » jeunes.
- 2) Les jeunes de moins de 21 ans ne peuvent bénéficier de l'allocation que s'ils ont un diplôme. En effet les jeunes doivent être bien formés pour trouver un emploi, le but de cette mesure est donc de les encourager à continuer des études. Attention, par diplôme on entend un document attestant l'existence de certaines compétences. Il pense que cette mesure fera du bien aux NEETs. Cette mesure est en discussion – pour septembre.
- 3) Il pense également du bien de la formation duale. Une nouvelle mesure « emplois de lancement » devrait être proposée dès l'été, si les partenaires sociaux sont dynamiques.
- 4) Il compte sur le plan Juncker pour que les entreprises créent de l'emploi.
- 5) Les coûts salariaux devraient diminuer (41 h de négociations)
- 6) Le saut d'index
- 7) Le tax shift

Il faut également stimuler l'esprit d'entreprendre chez les jeunes, et qu'ils soient bien accompagnés dans cet objectif.

8. Eliane Tillieux, Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation

Mme Tillieux salue les professionnels qui travaillent pour donner du travail aux jeunes. La situation en Wallonie est inadmissible, mais ça va mieux depuis 2013.

Le Forem accompagne les individus, les jeunes, mais il va le faire encore mieux, des décisions vont être prises à ce sujet par son Comité de gestion. Ce qu'il y aura de nouveau : les jeunes qui n'ont pas besoin d'être vus en face à face seront suivis à distance et les jeunes seront plus impliqués dans les dispositifs, notamment grâce à des enquêtes et à une plus grande utilisation des médias sociaux.

Le Plan wallon pour les NEETs a été confié au Forem mais en partenariat avec les MIRE, les organismes d'insertion, les EFT, le secteur de la jeunesse, etc. (elle a rencontré ces organismes plusieurs fois) ainsi qu'avec les entreprises et les représentants des travailleurs.

Le Pacte pour l'emploi et la formation se met en place.

L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes a été placée dans le FSE, qui comprend donc un portefeuille de projets impliquant le Forem, l'IFAPME, le secteur de la jeunesse, les CPAS.

La ligne de force de toutes ces actions est la synergie, pour pallier le manque de moyens.

9. Questions de la salle

Pascale Smet, CE, responsable politiques Education, fait remarquer à Eliane Tillieux qu'elle n'a pas parlé de l'enseignement. Réponse ET : important bien sûr. Il faut que les jeunes s'orientent vers ce qu'ils aiment, mais aussi là où il y a des débouchés. Elle en profite pour parler des métiers techniques



Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

et manuels, de l'importance de l'alternance, au sujet de laquelle il y a eu pas mal de discussions et de réunions, et qui va déboucher sur la création de l'Office francophone pour la formation en alternance.

Gregor Chapelle, directeur général d'Actiris, : remercie pour la mobilisation de tous les acteurs, et fait remarquer que grâce à cette mobilisation, le chômage a diminué.

Pose une vraie question, dit-il, à Kris Peeters, au sujet de la limite d'âge de 25 ans, qui correspond en fait à 24 ans, et qui est une forme de discrimination indirecte : ceux qui ont eu un parcours scolaire plus long sans succès vont forcément être exclus, ce qui concerne surtout les personnes issues de l'immigration. Il se demande donc si cette mesure ne va pas créer davantage de NEETs.

KP pense que non, mais veut bien revoir la mesure si elle ne convient pas.

Philippe Muyters dit qu'on présume que les jeunes s'inscrivent pour toucher une allocation, alors qu'ils devraient s'inscrire pour être aidés à trouver.

Didier Gosuin pense que le problème se situe au niveau de l'enseignement. Le but de la mesure est de permettre aux gens de se former. Les personnes ont des droits mais aussi des devoirs et des obligations.

KP espère que tout cela va donner des résultats. L'allocation n'est qu'une facette du problème.

Un monsieur du Limbourg qui accompagne les jeunes, qui sont en effet fragiles, dit qu'il faudrait aussi coacher les employeurs, et qu'eux aussi devraient avoir confiance.

KP : en effet les employeurs doivent faire plus d'efforts. Il compte sur une offre de stages nombreuse.

10. Baudouin Baudru – Membre du cabinet de Marianne Thyssen, Commissaire européenne pour l'Emploi, les Affaires sociales, les Compétences et la Mobilité

M. Baudru dresse le tableau général de la situation des jeunes, explique la Garantie pour la jeunesse, le financement etc. Il cite quelques exemples de réussite : en Finlande, en Roumanie (centres pour NEETs), les guichets uniques mis en place dans plusieurs pays, la formation spécifique pour l'accompagnement des NEETs par les SPE.

En 2014, presque tous les pays ont reçu une recommandation spécifique sur les jeunes. Celle adressée à la Belgique concernait le partenariat entre les écoles, la formation et les entreprises.

En ce qui concerne les Fonds structurels et d'investissement, la Commission a négocié le contenu des programmes opérationnels pour que les actions en faveur des jeunes y soient bien présentes et financées.

11. Massimiliano Mascherini, Directeur de recherche, Eurofound

<https://www.flickr.com/photos/132878349@N03/sets/72157651798582777>

Présentation de [l'étude de 2012 sur les NEETs](#) et du [suivi qui est en cours de finalisation](#). Ils ont également publié fin avril une nouvelle étude : « [Youth entrepreneurship in Europe: Values, attitudes, policies](#) », dans laquelle la situation des NEETs est envisagée.



Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

Question de Martin Buxant sur la différence de comportement entre les NEETs du nord et du sud.
MM : il y a différentes raisons : la culture est différente, le mécanisme de sélection des NEETs est différent également. M. Buxant insiste : « est-ce que parce que les pays du nord sont plus riches, les gens sont plus loyaux ? » Non, mais on voit par contre que si les personnes sont exclues longtemps du système, elles se désengagent, et que l'investissement dans le capital humain donne de bons résultats.

Question de qqn d'une mission locale à propos de la disponibilité des chiffres pour la Belgique. Ils seront disponibles dans un mois. (NB. Selon l'actualité publiée sur le site d'Eurofound le 25 juin, la publication est prévue pour l'automne)

Question de Gregor Chapelle sur le coût (162 milliards €) et les investissements (6 milliards €) relatifs aux 14 millions de NEETs. Le calcul de la perte économique est fait en comparant la productivité de 2 personnes ayant les mêmes caractéristiques l'une au travail, l'autre NEET.

12. M. Michel Vandekerke, Coordinateur, Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

<https://www.flickr.com/photos/132878349@N03/sets/72157652243917722>

Son travail relève de la recherche sociologique qualitative, se place à la hauteur de l'homme et n'est pas une étude statistique.

Son titre « La galère et le bout du tunnel » s'explique par le fait qu'il montre le côté sombre de la situation, mais aussi comment les personnes s'en sont sorties.

Quelques explications :

- « désaffiliation » : perte des liens avec d'autres personnes.
- « suractivité » (cf. extrait) : logique d'optimum d'activité inadéquate => réinterroger la politique d'activation dans son efficacité.

Insiste sur la dimension « temps » : il faut du temps pour faire les choses, et sur le fait qu'un jeune ne se définit pas que par l'emploi ou la formation.

La motivation est un pseudo-levier dans le sens où elle n'existe pas en tant que telle toute seule, il vaut donc mieux identifier ce qui contribue à créer et à entretenir la motivation.

Son intervention montre que la variété des dispositifs et des associations qui existent est peut-être nécessaire.

Certains jeunes ne font pas usage de ce qui existe pour eux.

Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

13. Questions de la salle

Basilio Napoli, directeur général Emploi, Le Forem : Les problèmes dont M. Vandekerke a parlé ne sont pas propres aux NEETs, on les retrouve aussi chez d'autres demandeurs d'emploi, qui doivent aussi être accompagnés de manière particulière. En effet, répond-il, mais c'est encore plus important chez les jeunes, sans doute pq c'est leur avenir qui est en question.

Pascale Smet, CE, politiques de l'éducation, insiste sur l'importance de la lutte contre le décrochage scolaire.

14. Conclusions des ateliers

Atelier 1 : Vers une transition efficace entre le système scolaire et le marché du travail, rapporteur : Miche Bar

L'atelier a mis en évidence :

- Les différences entre régions de l'UE, montrées par la cartographie des transitions
- La disparité entre le monde de l'éducation et celui du travail et à l'intérieur de ceux-ci
- L'importance et la nécessité des passerelles
- L'importance des certificats
- L'importance de la territorialité (cf. différences entre régions)
- Importance de l'accompagnement, du tutorat – énergivores pour les accompagnateurs
- La nécessité de mieux se connaître pour les jeunes
- L'importance du réseautage, du décloisonnement, de relier les acteurs entre eux
- L'importance de l'approche structurelle
- Offre insuffisante par rapport à la demande
- L'importance des parcours de vie

M. Bar tient à apporter sa contribution : en sociologie quand on nomme quelque chose on le stigmatise, il se demande donc si le titre du séminaire ne devrait pas être retourné : « N'avons-nous pas besoin des NEETs ? »

Atelier 2 : Stratégies innovantes pour atteindre les jeunes les plus éloignés du marché de l'emploi, rapporteuse : Liesbeth Van Parys, KU Leuven

Ne pas vouloir, ne pas savoir, ne pas pouvoir : les problèmes sont variés pour les jeunes ; ils vivent dans le moment, ils ne sont pas entrepreneurs, sont-ils motivés par les offres ?

Ils ont une aversion envers le monde institutionnel, aversion due aussi aux lieux, aux canaux de communication utilisés.

La communication digitale est une bonne solution, mais il y a des personnes qui n'y ont pas accès.

Les jeunes n'aiment pas attendre, s'ils ne peuvent pas commencer tout de suite une formation, ils n'y vont pas parce qu'ils vivent dans l'instant.

Les résultats intéressants expliqués lors de l'atelier : « Jes » et l'exemple lituanien :

- L'accessibilité et la connaissance de l'offre : il ne faut pas que les entreprises et les opérateurs attendent que les jeunes viennent, il faut aller les chercher là où ils sont
- Il faut avancer pas à pas : une chose à la fois
- Il faut adapter l'offre, que l'offre fasse sens et assurer le suivi, pour que le résultat ne soit pas perdu
- Les accompagnateurs doivent être un trampoline plutôt qu'un filet
- Il est important que le jeune ait une bonne image de lui
- Qu'il soit en contact avec des employeurs
- Il est important de donner du temps

Quelles approches adopter vis-à-vis
de ce public jeune en difficulté ?

- Il faut impliquer d'autres partenaires, certains ont une bonne expertise
- Il faudrait que ces réseaux de partenaires existent sur la durée, pour ne pas tout recommencer à chaque fois

Les questions du financement et de la prévention se posent aussi.

Atelier 3 : Bonnes pratiques en entreprise pour favoriser l'emploi des jeunes : Thomas Lemaigre

- Comment mobiliser les acteurs économiques (publics et privés) ?
 - mettre en place une alliance entre entreprises, organismes de formation professionnelle et monde de l'éducation
- Il faut soutenir les employeurs et les appeler à leurs responsabilités
 - ouvrir plus de places de stage
 - mettre l'accent sur l'aspect formatif des stages
 - informer
 - mettre en avant la manière dont la formation en entreprise peut être une manière de recruter
- Le levier de l'emploi n'est pas le seul levier à mettre en œuvre (ex. service citoyen)
- Il faut donner plus de place à l'entrepreneuriat
- Impression de devoir réparer les problèmes provoqués en amont ou à côté (enseignement)
- Pourquoi n'y a-t-il pas de recherche et développement dans le domaine accompagnement et formation professionnelle, ce qui a pour conséquence qu'il n'y a pas d'innovation ?

15. Allocution de clôture de Marie-Kristine Vanboeckstal, Administratrice générale du Forem

« Pourquoi le Forem pilote-t-il la Garantie pour la jeunesse ? »

La Commission européenne a demandé aux SPE de piloter la Garantie pour la jeunesse. C'est une responsabilité pour eux, mais aussi une opportunité. La situation des jeunes est très importante et représente un challenge.

Le partenariat fonctionne bien, même avec des opérateurs et organismes qui n'ont pas l'habitude de travailler sur l'emploi (organismes de jeunesse etc.)

« Comment agir au niveau de l'enseignement ? »

L'école a une énorme responsabilité.

Elle doit :

- Instruire (apprendre à lire et à écrire)
- Eduquer (pour que les gens puissent s'intégrer dans une entreprise)
- Former pour l'emploi : en ayant une vision pour l'avenir, pour donner des perspectives aux jeunes (cf. « Métiers d'avenir »), et grâce à la formation en alternance.

« A-t-on des raisons d'être optimiste ? »

Oui et non, les chiffres du chômage diminuent, mais il y a plusieurs raisons à cette diminution, notamment le fait que certains jeunes restent aux études, parce que nos services sont bons et parce qu'il y a un frémissement de sortie de crise (on note une certaine création d'emplois).

Marie-Kristine Vanboeckstal remercie la Commission européenne, Synerjob, les collaborateurs et les participants au séminaire.